



MARBAN
ALLIANCE
par **Minière O3**



Rencontre de voisinage Déviation du cours d'eau

Compte rendu

Rencontre du 14 novembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

Note d'introduction	3
Compte rendu	4
Mot de bienvenue	4
Objectifs de la rencontre et adoption de l'ordre du jour	4
Présentation des grandes lignes du projet Marban Alliance et introduction de la notion de déviation de cours d'eau	4
Actions de suivi	Erreur ! Signet non défini.
Prochaine rencontre	15
ANNEXE I Présentation	18
ANNEXE 2 Questionnaires de l'atelier	33



NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), a été mandatée par Minière O3 pour assurer l'animation et la facilitation des échanges, ainsi que la prise de notes lors de ses rencontres avec la communauté, notamment dans le cadre des démarches concernant la déviation du cours d'eau Keriens.

Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) de Minière O3 ou des personnes qui ont participé à la rencontre. Il vise à rapporter le plus fidèlement que possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevés lors de la rencontre. Ces éléments sont résumés à titre indicatif. La vulgarisation, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

COMPTE RENDU

Mot de bienvenue

La rencontre débute à 18 h 30. M. Cédric Bourgeois, consultant, prend la parole, se présente. Il souligne la présence de l'une de ses collègues qui fera la prise de notes pour la rencontre. Il explique son travail chez Transfert et précise qu'aujourd'hui, il agira à titre de facilitateur pour la rencontre. Bien que des notes soient prises pendant la rencontre de tous les échanges, le compte rendu sera non nominatif, c'est-à-dire que les personnes ne seront pas identifiées. Il cède la parole à Mme Myrzah Tavares Bello, vice-présidente Développement durable et Ressources humaines chez Minière O3. Celle-ci se présente ainsi que son équipe.

Objectifs de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

M. Bourgeois présente les trois intentions de la rencontre :

1. S'approprier la notion de déviation de cours d'eau
2. Participer à l'aménagement et à la conception
3. Être à l'écoute de vos idées et propositions

M. Bourgeois explique également les règles de fonctionnement de la soirée. Les participant.es adhèrent aux valeurs de fonctionnements proposés. M. Bourgeois enchaîne avec l'agenda et le déroulement de la soirée. La salle est en accord avec ce qui a été proposé.

Présentation des grandes lignes du projet Marban Alliance et introduction de la notion de déviation de cours d'eau¹

Avant de commencer la présentation, Mme Tavares Bello fait mention d'une lettre² reçue plus tôt dans la journée. Cette lettre adressée au CEO de Minière O3 provenant de différents groupes environnementaux fut diffusée aux médias et aux différentes instances gouvernementales, dans le but de dénoncer « la destruction de la rivière Keriens ». Pour Mme Tavares Bello, cette soirée est une première étape et elle souligne que O3 accueille la communication avec ouverture. Elle mentionne que l'objectif est d'échanger sur le processus qui a été envisagé concernant la déviation et mentionne que pour O3, la déviation permettrait de régler un problème de contamination actuellement présent dans le cours d'eau Keriens. Mme Tavares Bello a demandé à l'un des auteurs de la lettre d'ajouter des commentaires s'il le souhaitait.

Une personne intervient :

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Minière O3 ou d'autres intervenants
M. Rodrigue Turgeon se présente et mentionne son rôle de co-porte-parole dans la coalition pour que le Québec ait meilleure Mine et Mining Watch. Il explique que cette lettre a été diffusée pour	

¹ La présentation PowerPoint complète est disponible en annexe 1.

² La lettre est disponible en annexe 2.

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Minière O3 ou d'autres intervenants
demander plus de précisions à l'entreprise notamment d'un point de vue économique et de la rentabilité du projet. Cette lettre conteste le fait que la rentabilité du projet passe impérativement par la destruction du cours d'eau. Les signataires de la lettre s'y opposent catégoriquement. (La lettre est distribuée à tout.e.s les participant.e.s.)	

À la suite de cette intervention, M. Bourgeois demande si des gens ont des interrogations et personne ne se manifeste.

Mme Tavares Bello poursuit et demande si des gens sont là pour la première fois ? Quatre (4) personnes lèvent la main. Elle refait alors le tour brièvement du projet et souligne les éléments suivants :

- Les premières études économiques ont été réalisées en 2022.
- Le projet est au stade de la préfaisabilité et la faisabilité devrait être réalisée en 2024.
- D'ici ce temps, des études d'optimisation seront réalisées.
- L'étude d'impact débutera seulement lorsque la faisabilité sera commencée.

Ensuite, elle présente le plan des infrastructures et explique pourquoi la déviation fait partir intégrante du projet. Une vidéo est ensuite diffusée pour faire un survol du cours d'eau actuel. Elle explique par la suite la carte couvrant chaque table³, elle situe les éléments sur cette dernière :

- Frayères non confirmées;
- Les caractérisations qui ont été réalisées en 2022.

Elle parle ensuite des sédiments de surface présents dans le cours d'eau et du nettoyage que cela commande.

Une période d'échanges informelle sur le sujet s'en suit :

³ Disponible en annexe

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Minière O3 ou d'autres intervenants
Qu'est-ce qu'un HAP ?	Mme Pascale Mayrand, Gestionnaire environnement chez O3 explique que c'est un hydrocarbure. Elle explique que bien qu'ils ne connaissent pas la source, ils devront être traités adéquatement. La façon de les traiter sera déterminée au moment des autorisations.
Pourquoi vous ne savez pas d'où ça vient (les terres contaminées) ?	Mme Mayrand précise que la présence n'indique pas nécessairement la provenance. La présence d'anciennes mines est une possibilité, car les pratiques de l'époque ne sont pas les mêmes qu'aujourd'hui. Les activités humaines sont aussi une possibilité comme le déversement de fosses septiques. Mais la source n'a pas été analysée et demeure difficile actuellement à définir.
M. Bourgeois demande si le fait de ne pas connaître la source des contaminants change quelque chose dans la gestion ?	Mme Mayrand souligne que non. Dans tous les cas, O3 devra respecter les obligations et les gérer selon les normes, et ce, peu importe la provenance.
Si c'est réellement contaminé, il doit y avoir une raison et la déviation ne fera que déplacer le problème ailleurs ?	Mme Tavares Bello répond que ce ne sera pas le cas, tout cela sera géré en amont.
M. Bourgeois revient en demandant au promoteur ce qu'ils feront de la matière contaminée ?	Mme Mayrand précise que ces matières contaminées pourraient être traitées au même titre que les résidus miniers dans le parc à résidus et que les ministères donneront des exigences comme c'est le cas pour ce genre d'activité. Ces exigences sont disponibles sur le site web du gouvernement. En somme, les matières devront être disposées dans les lieux spécialisés, disposées en pile, bref c'est une manipulation et un traitement réglementé. Mme Mayrand explique qu'il faut absolument enlever ces matières contaminées pour aller extraire le minerai et que par cette manipulation, le cours d'eau pourra redevenir un milieu sain.
Avez-vous déjà effectué l'échantillonnage ?	Mme Mayrand confirme que oui.
La déviation de ce cours d'eau ce n'est pas long. Surprenant compte tenu de la longueur du cours d'eau actuel.	Mme Tavares Bello indique qu'ils vont montrer des images historiques et revient en indiquant sur la carte que le cours d'eau n'est pas profond et empêche les embarcations d'y circuler tellement le fond de l'eau est près. C'est qu'au fil du temps l'eau s'est étendue.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Minière O3 ou d'autres intervenants
	Mme Mayrand confirme que ce sont le résultat des barrages de castor.
Est-ce que l'amont du cours d'eau est contaminé ?	Mme Mayrand indique que les études ne sont pas encore réalisées parce qu'avant de procéder, il est nécessaire de savoir où excaver. Il est important de connaître l'emplacement de la déviation pour ensuite planifier la campagne d'échantillonnage. Cette soirée est justement le moment de penser la déviation ensemble. Mme Mayrand affirme que la déviation permettrait d'assainir quelque chose qui autrement serait demeuré contaminé.
Où serait située la fosse ?	Mme Tavares Bello précise qu'une carte est disponible sur chacune des tables ⁴ .
Est-ce que l'eau dépasse les critères ?	Mme Mayrand répond que non, ce sont seulement les sédiments (qui dépassent les critères). ⁵
Qui a fait les échantillons ?	Mme Tavares Bello répond que c'est la firme WSP.
Nous ne sommes pas des hydrogéologues, nous n'avons pas les compétences pour donner notre avis sur un tracé. Qu'attendez-vous de nous ?	Mme Mayrand mentionne que O3 va expliquer les critères qui seront pris en compte pour le design. L'objectif ce soir est d'avoir un senti : voulez-vous un parc ? que souhaitez-vous voir ? que voulez-vous toucher ?
Une personne s'exprime par un commentaire : il est faux de s'en tenir à la qualification du ministère qui indique que le cours d'eau est un ruisseau. Aujourd'hui c'est beaucoup plus qu'un ruisseau, c'est un milieu humide avec une diversité faunique importante. La profondeur n'a pas de lien. La déviation ne remplacera pas ce milieu humide. Si le gouvernement refaisait la toponymie, il serait qualifié de rivière et non de ruisseau.	

Mme Tavares Bello poursuit la présentation et présente la carte. Elle indique que c'est la première fois que cette carte est rendue publique. Elle invite par la suite le représentant de WSP à poursuivre la

⁴ Carte disponible en annexe 3.

⁵ Après validation, en 2016-2017 l'eau du Keriens dépassait certains critères dont l'Al, As, Cu, Fe,

présentation.

M. Pierre-Etienne Schneegans, présente le mandat que WSP a reçu de Minière O3 pour le projet. Il indique les critères qui ont guidé leurs réflexions vers un premier concept. M. Schneegans fait un retour sur la situation passée. Il enchaîne avec la situation actuelle.

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Minière O3 ou d'autres intervenants
Aux fins de compréhension, M. Bourgeois demande à M. Schneegans d'expliquer ce que signifie exactement un débit moyen.	M. Schneegans précise que c'est de l'eau qui arrive de différentes sources et en prenant la moyenne, on arrive à un chiffre qui correspond à un débit moyen.

M. Schneegans poursuit dans la présentation. Il explique la carte des topographies et milieux naturels. M. Schneegans indique que l'écoulement doit être fonctionnel, tout comme les berges. En sommes, il faut recréer l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et qu'une fois cela obtenu, il est possible de penser ajouter des choses.

Une période d'échanges s'enclenche :

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Minière O3 ou d'autres intervenants
Avez-vous calculé la superficie qui sera perdue en eau libre ?	M. Schneegans répond que non, que c'est une estimation, mais que la majorité de la superficie sera perdue.
M. Bourgeois demande à la personne de préciser exactement sa préoccupation. La personne revient donc avec le commentaire voulant que la faune aille perdre une grande superficie de milieu humide.	
C'est un croquis, mais pouvez-vous nous donner une idée de la superficie exacte ? M. Bourgeois demande donc à M. Schneegans de simplifier.	
Est-ce que la déviation va affecter le niveau du lac Vassan ?	M. Schneegans répond que non, le lac Vassan est à une élévation de 5 à 6 mètres plus hauts que la déviation et que par conséquent, le lac demeurera intact, car il est plus haut. L'exutoire ne sera pas touché.
Quel type de terrain est-ce exactement ? En haut c'est de la gravelle.	Mme Mayrand répond que les études géotechniques sont en cours. Elles sont débutées, mais pas encore terminées. Le type de sol est un facteur qui sera pris en compte dans le scénario de déviation et pour l'amélioration du concept. Ex. si le sol est trop mou par endroit, la déviation ne passera pas là.

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Minière O3 ou d'autres intervenants
Sur la carte présentée, il y a des élévations différentes. Est-ce que les zones choisies ont la même hauteur que le reste du sol ou bien c'est plus élevé ?	M. Schneegans répond que oui, c'est plus élevé.
Est-ce que d'autres tracés pourraient être proposés et donc est-ce possible que la topographie amène une limite aux alternatives possibles ?	M. Schneegans répond que oui, la topographie peut limiter les alternatives principalement parce que Minière O3 veut éviter des milieux humides. Pour l'heure ce qui est présenté est un concept préliminaire et c'est possible que ce ne soit pas le dernier tracé envisagé.
Avez-vous considéré dans vos scénarios les différentes toponymies ?	M. Schneegans répond que oui.
À quelle distance se trouve la déviation par rapport à mon camp de chasse ? Notre famille et moi utilisons ce territoire depuis 45 ans. Nous avons un camp de chasse dans le secteur. * <i>La personne vient indiquer sur la carte la position de sa propriété.</i>	Mme Mayrand répond que oui, ce sera tenu en compte.
M. Bourgeois demande si les camps de chasse ont été répertoriés ?	Mme Mayrand répond que oui, ils ont été répertoriés.
A quel niveau est le cours d'eau et quelle sa profondeur ?	M. Schneegans répond que le lit du cours d'eau est d'environ 50 cm de hauteur.
M. Bourgeois demande quelle est la profondeur actuelle ?	M. Schneegans répond que c'est variable. Mme Mayrand spécifie que cette information n'est pas disponible et que Minière O3 va revenir avec des réponses.
M. Bourgeois demande ce que représentera 50 CM.	M. Schneegans explique que 50 CM ce n'est pas gros.
M. Bourgeois réinsiste : « pas gros c'est positif ou négatif ? »	M. Schneegans indique que c'est positif.
M. Bourgeois revient sur le point des barrages de castors. Il se demande comment la compagnie va gérer cet aspect?	M. Schneegans souligne qu'il ne peut répondre aujourd'hui.

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Minière O3 ou d'autres intervenants
M. Bourgeois recommande d'intégrer l'aspect « barrages de castors » dans les études.	
Une personne souhaite revenir sur la carte de la topographie. Elle demande à savoir ce que ça donne en mètres et quelle est la différence entre la partie supérieure versus le plus haut niveau ? (En référence à la partie brun foncé de la carte)	M. Schneegans répond que ça donne 10 mètres versus le dessus de la montagne.
Le projet sera situé sur un esker, et cette source alimente le lac Vassan. Est-ce que le lac sera affecté ?	M. Schneegans, précise que le lac Vassan ne sera pas touché. Mme Mayrand ajoute que la déviation n'empiètera pas sur l'esker.
M. Bourgeois demande si c'est confirmé que la déviation n'empiètera pas sur l'esker ?	Mme Mayrand répond que oui c'est confirmé.
On s'interroge sur la localisation de l'esker. M. Bourgeois demande à O3 de préciser où elle est exactement. Une autre personne ajoute : ce n'est pas parce que O3 n'est pas sur l'esker qu'il n'y a aucun risque de la contaminer.	Mme Tavares Bello indique sur la carte la localisation de l'esker par rapport au projet.
M. Bourgeois reformule : bien qu'il y ait des activités en périphérie, y'a-t-il des risques de contamination ? Une autre personne se questionne sur l'utilisation d'explosifs.	M. Schneegans confirme que O3 n'utilisera pas d'explosif. Mme Mayrand poursuit, et confirme que l'esker aura une étude à part entière pour bien comprendre les tenants et aboutissants.

Mme Bello Tavares présente M. Cormier de la firme Fournier pour la suite de la présentation.

Cette entreprise a déjà effectué ce genre de travaux de déviation présentera des exemples.

M. Cormier commence la présentation et explique comment il a rencontré l'équipe de O3 et souligne la présence de M. Blanchette également disponible pour répondre aux questions plus pointues si nécessaire.

M. Cormier explique que l'entreprise a accumulé son expertise en matière de déviation de cours d'eau grâce à deux projets, notamment celui de Greenstone en Ontario et Fortymiles Gold. Il souligne que la mise en œuvre de tels projets respecte les nouveaux standards environnementaux, visant à les rendre aussi naturels que possible. Par la suite, M. Cormier présente plusieurs clichés et détaille les éléments mis en place pour recréer des environnements naturels.

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Minière O3 ou d'autres intervenants
Pouvons-nous faire des aménagements près des cours d'eau et comment se fait la création d'un milieu naturel ?	M. Cormier répond qu'effectivement c'est possible et souligne que c'est ça peut être inclus dans les critères de conceptions de départ.

M. Cormier reprend la présentation. Il donne des exemples de ce qu'il est possible de faire en montrant des éléments sur la présentation, en l'occurrence un pont. Il identifie sur la carte un passage pour démontrer que c'est possible. Il expose ensuite le « avant » et le « après » d'un exemple de déviation.

La présentation est terminée. M. Bourgeois ouvre la période d'échanges.

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Minière O3 ou d'autres intervenants
Est-ce que les inventaires d'animaux comme les reptiles et les chauves-souris ont débuté ?	Mme Mayrand répond que oui. Les inventaires de bases sont débutés notamment pour les micromammifères, l'avifaune et l'herpétofaune.
Un conseiller municipal s'exprime en mentionnant que beaucoup de questions ont été soulevées depuis le début. Que les préoccupations de la Ville ont été partagées à l'Agence canadienne d'évaluation, mais que ces derniers n'ont pas les cartes en main pour prendre les vraies décisions. Je me questionne si l'entreprise a réellement les cartes en main. La ville est préoccupée. Nous avons l'impression que nous avançons sans avoir la base des études. Nous sommes impatients d'avoir les réponses pour que ça avance.	
M. Bourgeois souligne la présence de trois élus municipaux et leur demande s'ils avaient eu des discussions avant cette soirée ?	Le représentant municipal répond que oui, la Ville a déjà eu une présentation. En réponse à l'intervention, Mme Mayrand répond que les études ont été effectuées sur le site de Marban Alliance, mais que bien des éléments seront adressés dans le cadre de l'étude d'impact. Il est trop tôt pour savoir de quoi l'agencement du projet aura l'air.
Le représentant municipal souligne qu'étant donné qu'ils n'ont pas le portrait exact, c'est difficile de se positionner, bien que l'entreprise fasse les bonnes choses en amont. M. Bourgeois mentionne que	Mme Tavares Bello, revient sur ce qui s'est passé avec le processus fédéral. Elle explique comment et pourquoi la Cour Suprême du Canada a qualifié d'inconstitutionnels certains articles de la loi sur les évaluations

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Minière O3 ou d'autres intervenants
<p>c'est une préoccupation qui est partagée en fonction de la disponibilité des informations.</p>	<p>environnementales canadiennes. Elle explique qu'en 2022, le projet avait été soumis aux deux paliers de gouvernements. Elle décrit le processus que ça déclenche lors du dépôt d'un avis de projet. Au provincial, ils reçoivent des directives, tandis qu'au fédéral, ils en sont à l'étape de décider si oui ou non ils doivent faire une étude d'impact. C'est seulement après cette décision que des lignes directrices seront envoyées. Elle poursuit en mentionnant que l'entreprise avance malgré le fait de ne pas avoir reçu de directives spécifiques. O3 attend la directive pour compléter et aller plus loin. Mme Tavares Bello s'engage à rendre les études publiques lorsqu'elles seront complétées. Elle souligne aussi que l'entreprise a eu quelques échanges avec le fédéral depuis la décision de la Cour Suprême. Ces discussions visent à déterminer quelles seront les prochaines étapes avec le gouvernement fédéral (considérant la décision). L'entreprise collabore avec eux pour comprendre.</p>
<p>Une personne exprime la chose suivante : En 1992, lors du sommet de la terre, 105 pays étaient représentés et ensemble, ils avaient pris la décision de garder la terre qui nous restait pour les jeunes et que les projets d'exploitation devaient se faire dans cet esprit de considération pour les générations futures. La proposition de O3 est de faire une mine d'or, un minerai qui est inutile. Pour trouver un gramme d'or, c'est 3 tonnes de déchets qui seront laissées à chaque fois sur le territoire. L'or ne sert pas à grand-chose, et quand la mine sera en fin de vie, nos enfants devront s'approvisionner en or dans les autres pays, ce qui va à l'encontre du développement durable. Les dernières COP arrivent toutes à la même conclusion, il faut planter plus de forêts. Le problème c'est que Minière O3 tente de faire croire que c'est bon. Ce n'est pas du vrai développement durable, c'est plutôt du développement insoutenable.</p>	
<p>À la suite de l'intervention, M. Bourgeois demande si la personne qui vient d'intervenir exprime le fait qu'elle ne croit pas en la raison d'être du projet ?</p>	<p>L'interlocuteur répond que c'est effectivement le cas. Mme Tavares Bello répond qu'elle n'a pas de commentaire de son côté.</p>

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Minière O3 ou d'autres intervenants
<p>J'ai reçu la lettre d'invitation à cet atelier participatif. Il me semble que je dois avoir des notions pour prendre part efficacement (à la conception). Mais je sens que je n'ai rien pour le faire. Je ne sais pas trop ce que je fais là ce soir. Je suis opposée et je ne veux pas de déviation.</p>	<p>M. Bourgeois réitère l'importance d'avoir la connaissance terrain et c'est ce que les gens peuvent apporter à travers les échanges ce soir.</p>
<p>M. Bourgeois demande à Mme Tavares Bello d'expliquer la suite du projet.</p>	<p>Mme Tavares Bello mentionne que la suite de la discussion de l'atelier mènera l'entreprise à intégrer les éléments reçus des citoyen.ne.s et de les intégrer dans l'étude d'impact pour ensuite voir comment le concept sera développé en fonction de ces éléments.</p>
<p>Le Fédéral ne sera plus impliqué dans le projet ? (M. Bourgeois demande à O3 de faire une synthèse).</p>	<p>Mme Tavares Bello mentionne que le fédéral doit s'adapter au jugement, mais ne s'est pas retiré.</p>
<p>Qui a commencé ça ? (la contestation du fédéral)</p>	<p>Mme Tavares Bello répond que c'est la province de l'Alberta.</p>
<p>M. Bourgeois sollicite l'opinion de M. Rodrigue Turgeon qui est également juriste.</p>	<p>M. Turgeon confirme que l'état de la situation est bien résumé. Il indique que le processus n'est pas démantelé, mais devra plutôt s'adapter et sera recadré.</p>
<p>Je m'attendais à me faire expliquer pourquoi la présence des différentes fosses est nécessaire économiquement et quels sont les coûts et les bénéfices qui seront attribués à la déviation. Nous assistons ce soir à un spectacle pour justifier des fosses à ciel ouvert. C'est évident que la déviation ne pourra pas recréer la biodiversité et la faune et la flore sera vulnérable. L'effet de rabattement sera grave. Les milieux humides seront affectés. C'est problématique de nous montrer de belles images. En parallèle, vous nous dites que vous faites ça pour aider le cours d'eau qui est contaminé. Ce n'est pas vrai que d'exploiter ce site va régler le passif environnemental. Le passif minier est une erreur et c'est au gouvernement de faire payer les minières. Donc ma question : quel est le prix associé à la destruction ?</p> <p>M. Bourgeois résume la question : est-ce que le projet est viable sans ces fosses-là et qu'est-ce que les fosses apportent comme valeur monétaire au projet.</p>	<p>M. Jean Félix Lepage répond : le projet fait un tout. Ça ne s'additionne pas d'une fosse à l'autre. C'est difficile d'associer une valeur à une fosse en particulier, c'est un tout cohérent. À la question à t'on besoin de la déviation dans le projet ? La réponse est oui.</p>

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Minière O3 ou d'autres intervenants
<p>Devons-nous comprendre que le modèle d'affaires est basé sur la destruction de la nature ?</p>	<p>Mme Tavares Bello présente la carte et mentionne que ce n'est pas viable économiquement.</p> <p>M. Lepage complète en soulignant que le projet existe depuis longtemps et ce projet ne serait pas supportable seulement avec la fosse Marban. C'est un ensemble grâce à l'ajout des autres fosses.</p>
<p>Donc je comprends que les gens de Dubuisson font face à un projet vulnérable économiquement dont la clé est la destruction d'un cours d'eau qui abrite des cygnes trompette ?</p>	<p>En réponse à l'intervention, une personne répond que c'est un projet en développement. Il dit apprécier que Minière O3 donne l'occasion de participer et de voir comment le projet pourrait se développer. La mine n'existe pas encore. Dans ce contexte, c'est difficile d'avoir toutes les réponses. En tant que gestionnaire de cours d'eau, je n'ai aucun problème avec ce que je vois ce soir. Le représentant mentionne qu'il va participer avec les informations en main et espère être invité à d'autres étapes.</p>
<p>J'ai l'impression que nous sommes face à de faux choix, comme nous faisons avec nos enfants. En échange vous nous demandez notre acceptation citoyenne. Je serais très surpris de voir les autres mentionner qu'ils sont pour le projet. Nous avons moins de droits que les grenouilles. Je me demande comment votre pointage d'acceptabilité sociale est géré. J'ai l'impression de ne pas avoir de poids là-dedans. Nous sommes là, mais l'acceptation sociale n'est jamais réellement mesurée.</p>	<p>Mme Tavares Bello mentionne que ce n'est pas parce que les gens sont présents que Minière O3 considère qu'ils sont en faveur du projet. L'important pour l'entreprise c'est d'être là pour tout le monde, peu importe les opinions. La dernière chose souhaitée est que nous pensions que la présence est un signe d'appui, nous voulons seulement échanger.</p>
<p>C'est difficile pour moi de dire si je suis pour ou contre. Mais avant de vous dire que je vous donne mon appui ou pas, je veux vous partager mes idées pour que le projet ne passe pas seulement les idées de la compagnie. Si nous ne donnons pas nos idées, nous allons passer à côté de l'occasion. Ce n'est pas un oui ce soir. Mais je veux aller au bout et dire ce que je voudrais. Il faut que les gens donnent leur perception.</p>	
<p>M. Bourgeois interpelle le promoteur et mentionne que c'est à lui de faire la démonstration que ce projet-là à sa raison d'être et que le projet peut s'insérer dans le milieu.</p>	
<p>Je me demande ce que ce projet peut réellement apporter à l'Abitibi. Jusqu'à maintenant,</p>	

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de Minière O3 ou d'autres intervenants
l'exploitation aurifère n'a rien donné. Et quand la mine va fermer, ce sera pire. Ce n'est plus la même chose qu'à l'époque des mines souterraines.	

Il est maintenant 21 h. M. Bourgeois propose d'ajourner la rencontre. Il mentionne que des activités sont disponibles pour ceux et celles qui le souhaitent et invite les gens à échanger avec l'équipe de O3 qui est disponible. Il indique que les discussions seront reprises plus tard, dans le cadre d'un autre processus participatif. Il invite aussi les gens à aller voir sa collègue de Transfert s'ils ont des éléments à partager.

Mme Tavares Bello termine en mentionnant que la présentation sera disponible pour les gens et incite les gens à partager leurs réflexions. Mme Annabelle Brochu lance l'invitation aux intéressé.e.s à participer à une table. Mme Tavares Belle remercie tout le monde et souhaite bon retour.

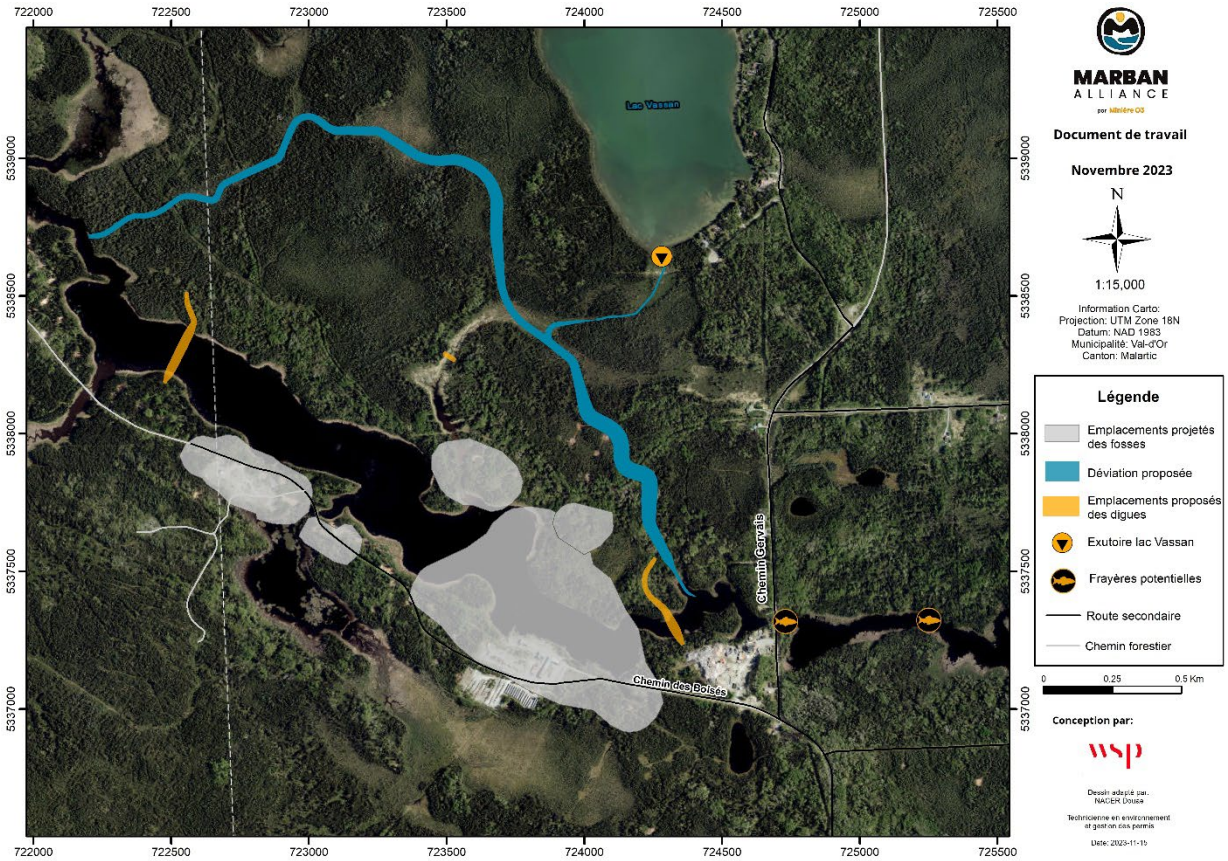
La rencontre prend fin à 21 h 10.

Prochaine rencontre

À déterminer.

ANNEXE I

CARTE



ANNEXE 2 PRÉSENTATION



L'intention de l'atelier

1. S'approprier la notion de déviation de cours d'eau
2. Participer à l'aménagement et à la conception
3. Être à l'écoute de vos idées et propositions

2

Déroulement proposé

Une soirée en deux temps

- 18 h 30** Mot de bienvenue, objectifs, valeurs et déroulement
- 18 h 40** Présentation : les grandes lignes du projet et la déviation du cours d'eau
- 19 h 20** Période de questions et échanges
- 19 h 45** *Pause-café*
- 20 h** Atelier participatif
- 20 h 45** Retour ensemble en plénière
- 21 h** Prochaines étapes, fin de la rencontre

3

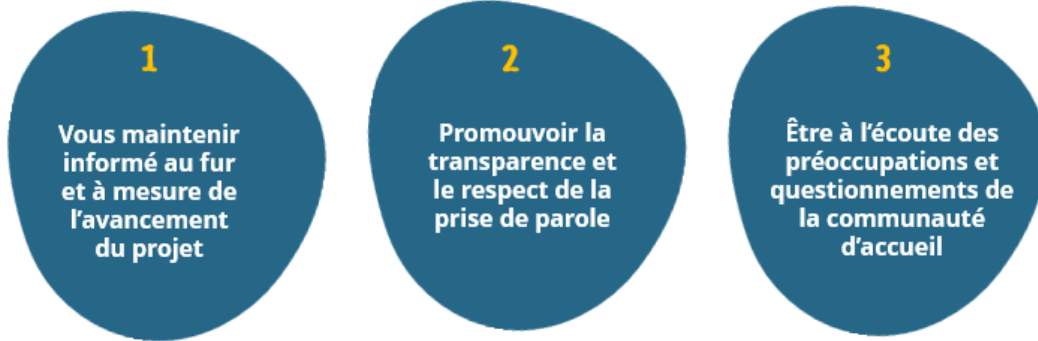
Nos règles de fonctionnement

- ✓ 1. Je prends ma place, toute ma place, mais juste ma place
- ✓ 2. Je débats, oui, mais dans le respect
- ✓ 3. Je prends la parole
- ✓ 4. Je respecte le processus établi

4

Rappel de notre engagement

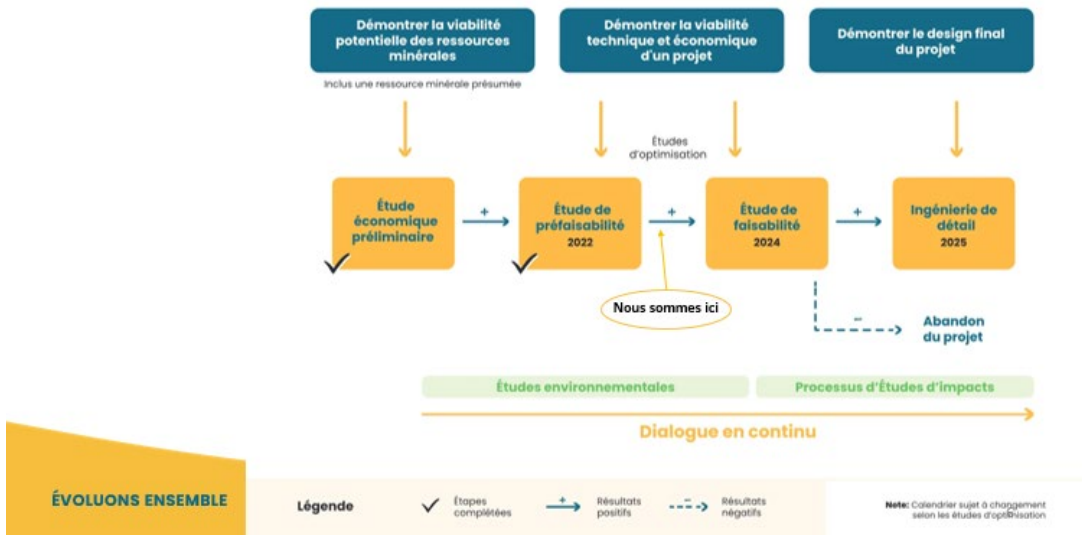
03



ÉVOLUONS ENSEMBLE 5

Plusieurs études, un processus sérieux

03





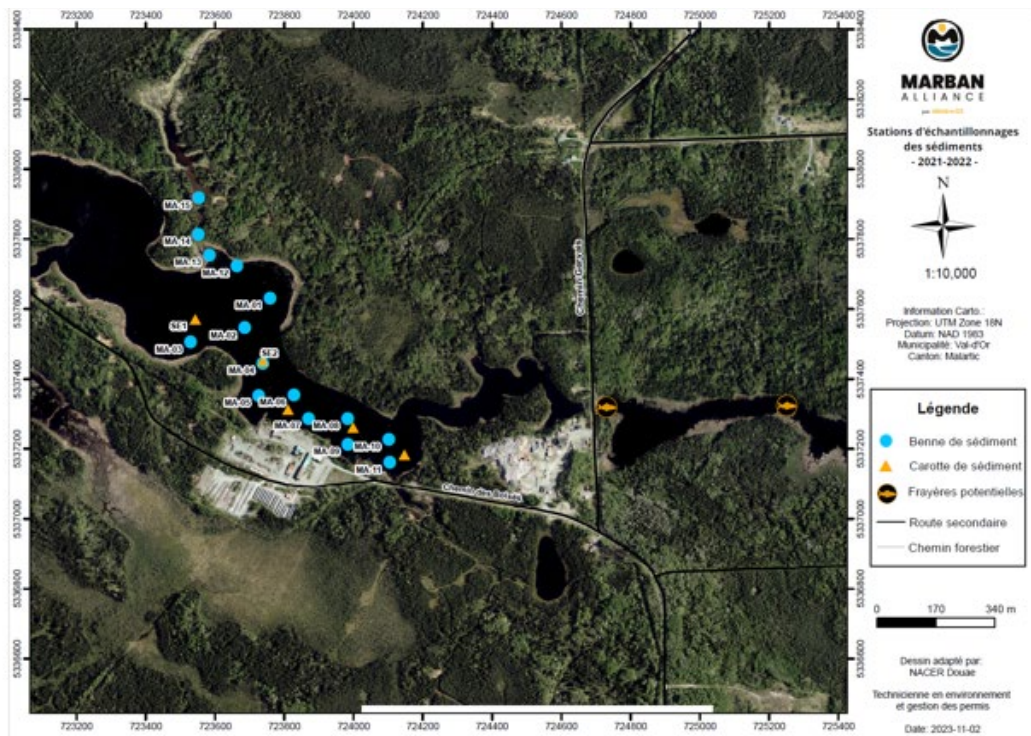
Cours d'eau Keriens

03

- **Déviation pour l'exploitation du minéral**
 - 5 fosses concernées (Keriens, Malartic et satellites)
 - Gestion des résidus accumulés dans et autour du cours d'eau
 - Aménagement des digues
- **Intention d'aménagement :**
 - Maintien du débit actuel
 - Milieu propice à la faune et la flore
 - Potentiel accès au cours d'eau par la communauté
 - Déviation permanente

ÉVOLUONS ENSEMBLE

9



11

Cours d'eau Keriens

03

- Échantillonnage automne 2021 et été 2022
- Échantillonnage de sédiments en surface à 15 stations (benne) et en profondeur à 5 stations (carotteur) : total de 20 échantillons
- Contamination présente majoritairement dans les sédiments de surface

Dépassement de critères de qualité des sédiments

HAP - 14/20

Métaux - 20/20 (As, Cd, Cr, Cu, Hg, Ni, Pb, Zn)

Dépassement de critères génériques des sols

HAP - 3/20

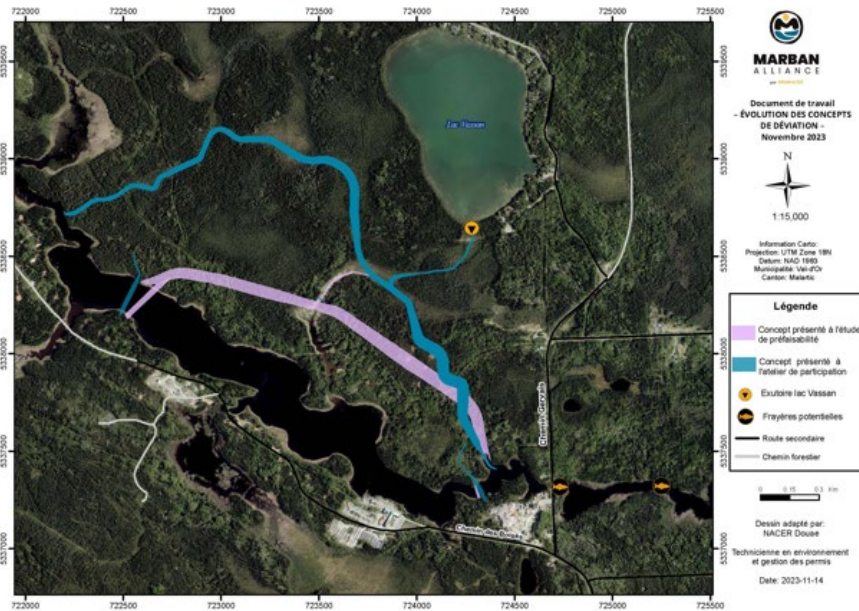
Métaux - 20/20 (Cd, Cr, Co, Cu, Mo, Ni, Zn)

Soufre - 12/14

ÉVOLUONS ENSEMBLE

12

Évolution de la proposition de déviation depuis l'étude de préfaisabilité



Quels sont les critères de conception

Pierre-Etienne SCHNEEGANS
M. Sc Énergie – Génie des Eaux



15



Critères hydrauliques

Quelle est la situation passée?

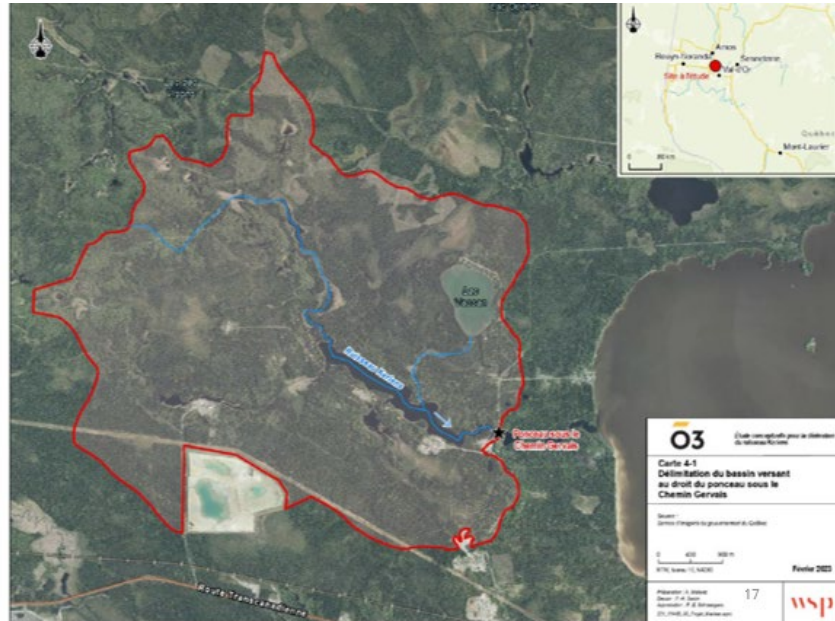


Imagerie aérienne datant de 1929 (Nlogold, 2010)



Quelle est la situation actuelle?

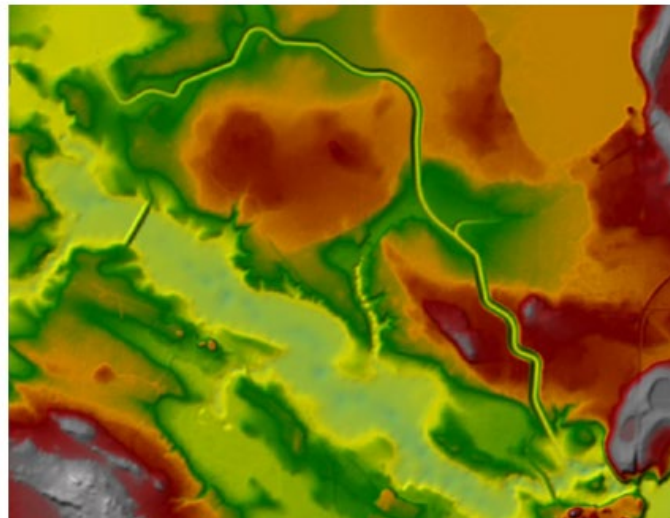
- Bassin versant : 29 km²
- Débit moyen: 430 l/s (rivière Harricana 570 000 l/s)
- Débit minimum : 65 l/s
- Pente faible à nulle



Critères de déviation

Topographie et milieux naturels

- S'adapter au relief naturel pour minimiser l'empreinte au sol et les surfaces de déboisement
- Assurer la continuité de l'écoulement entre l'amont et l'aval
- Relier les points bas

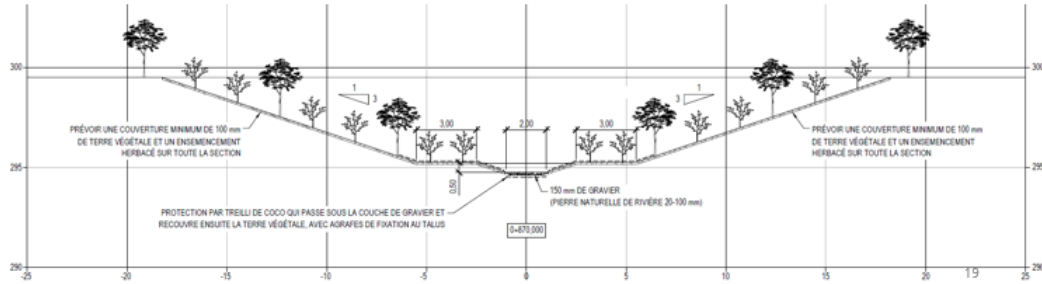


Dénivelé bas

Dénivelé élevé 18

wsp
**Critères de
conception du lit**

- Continuité du cours d'eau sans obstacle
- Lit d'écoulement fonctionnel en tout temps (saison pluvieuse vs sécheresse)
- Recréer un espace de débordement
- Recréer des milieux humides
- Reboiser



Exemples d'aménagement - déviation

Gary Cormier, ing. PMP, Directeur – Mine et Civil
Martin Blanchette, Directeur – Mine et Civil - Ontario



20



Aménagement

Réalisation de 2 déviations de cours d'eau entre 2021 et 2022



21

- Forme en "S" pour recréer un aspect naturel
- Installation de roches pour créer des petits rapides
- Revégétation
- Recréer des habitats pour : poissons, tortues, oiseaux
Comment ? par l'ajout de chicot, amas de pierre, pile de broussailles, pile d'arbres, etc.

22



Aménagement

Début déviation vs cours d'eau existant



25

Aménagement

Fin déviation vs cours d'eau existant



26

Régénération du milieu

Émissaire Lac Webb 3-4 ans après la déviation



Régénération du milieu

Émissaire Lac Webb 3-4 ans après la déviation



Période d'échanges



ÉVOLUONS ENSEMBLE

29



Merci !

03

Suggestions, idées, commentaires, questions...

Communiquez avec nous !

Annabelle Brochu, agente de liaison

(819) 355-1837

abrochu@o3mining.com

marban-alliance.com

ÉVOLUONS ENSEMBLE

36

ANNEXE 3
LETTRE DES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX



[PAR COURRIEL]

Le 14 novembre 2023

a/s Jose Vizquerra

Président, chef de la direction et administrateur

O3 Mining

1440-155, University Avenue

Toronto (Ontario) M5H 3B7

Téléphone : 833 979-3516 | Courriel : jvizquerra@o3mining.com

Objet : Destruction de la rivière Keriens

Monsieur Vizquerra,

La présente vous est adressée préalablement à la tenue de « l'atelier participatif sur la déviation du cours d'eau Keriens » que votre compagnie O3 Mining tiendra ce soir à la Maison du citoyen de Dubuisson, à Val-d'Or, atelier auquel nous participerons.

D'abord, nous vous exhortons à cesser de désigner les impacts sur la rivière Keriens comme étant une simple déviation. Ce que vous proposez n'est rien de moins que la destruction de la rivière Keriens sur un segment long de plusieurs kilomètres.

Nous déplorons l'absence de transparence de votre entreprise concernant les véritables raisons qui vous incitent à détruire la rivière Keriens pour réaliser votre projet minier. La description initiale de votre projet déposée à l'Agence d'évaluation des impacts du Canada, vos réponses aux citoyens lors de vos séances d'information publiques et les entrevues médiatiques que vous avez accordées au cours de la dernière année se limitent à invoquer des motifs d'ordre économique pour justifier votre proposition de détruire la rivière Keriens. Or, encore à ce jour, vous refusez de nous transmettre l'analyse économique démontrant que la viabilité du projet minier Marban Alliance dépend du creusement des fosses satellites qui mèneraient, tel que proposé, à la destruction de la rivière. Notre première demande en ce sens vous a été transmise le 21 février 2023. Prétextant des contraintes légales, la réponse de votre vice-présidente Myrzah Tavares Bello du 21 mars 2023 a plutôt affirmé, sans fournir de justification économique, « que les fosses Marban, Norlatiac et Kierens font partie intégrante d'un projet Marban viable ». Vous n'avez donné aucune suite à notre demande de précision que nous vous avons transmise le 30 mai 2023.

Constatant l'absence de scénarios alternatifs permettant d'épargner la rivière Keriens et après neuf mois sans obtenir de réponse quant aux profits économiques que vous accordez à sa destruction, nous ne pouvons faire autrement que de nous opposer à votre projet tel que présenté.

Votre projet aurifère Marban n'étant encore qu'à l'étape de l'évaluation environnementale, nous vous demandons de le modifier afin de présenter une version qui écarte la destruction de la rivière Keriens. Nous vous demandons de nous transmettre une réponse officielle en ce sens dans un délai de trente (30) jours.

Dans l'intervalle, soyez assuré, Monsieur Vizquerra, que nous continuerons à exercer notre mission de fournir des informations indépendantes aux citoyens de Dubuisson et des environs concernant leurs droits et les impacts de vos projets miniers en Abitibi-Témiscamingue.

Cordialement,

Geneviève Béland, Mères au Front Val-d'Or

Henri Jacob, Action Boréale

Marc Nantel, Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue

Rébecca Pétrin, Eau Secours

Émile Cloutier-Brassard, Eau Secours

Daniel Green, Société pour Vaincre la Pollution

Me Rodrigue Turgeon, Coalition pour que le Québec ait Meilleure Mine, MiningWatch Canada

Copies conformes :

Monsieur Steven Guilbeault, Ministre de l'Environnement et du Changement climatique

Monsieur Benoit Charette, Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques

Madame Maïté Blanchette Vézina, Ministre des Ressources naturelles et des Forêts

Monsieur Ghislain Picard, Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

Monsieur Lucien Wabanonik, Chef, Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon

Monsieur Henry Rodgers, Chef, Première Nation de Longue Pointe

Madame Céline Brindamour, Mairesse, Ville de Val-d'Or



Myrzah Tavares Bello

Vice-présidente Développement durable et RH

873 381 2014 ext. 303

mtavaresbello@o3mining.com

o3mining.com



TRANSFERT
Environnement et Société